PROCES-VERBAL: REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date: 3 mars 2005

Heure: à 20h00, sur un espace de discussion Internet

Présents:

- Brice (Président)
- Nicolas (trésorier)
- Florent (membre)
- Amélie (secrétaire adjointe)
- Fabien (secrétaire) a donné sa procuration à Brice.

Ordre du jour :

- Adoption du règlement intérieur
- Ouverture d'un compte bancaire au nom de l'association
- Organisation d'une assemblée générale

- Règlement intérieur :

proposé par Brice. Florent a demandé des détails concernant les membres bienfaiteurs.

Cette décision a été adoptée à 5 voix contre zéro.

Ouverture d'un compte bancaire :

sous forme de compte-chèques (sans aucune charge), détenu par une agence de la Banque Populaire. Les ressources de l'association seront les cotisations, les dons, les recettes publicitaires (liens Fnac). Pour l'instant, ce compte ne servira qu'à payer l'hébergement. Les moyens de paiements seront détenus par Brice et Nicolas.

Cette décision a été adoptée à 5 voix contre zéro.

- Organisation d'une assemblée générale :

Brice tentera d'organiser une assemblée générale sur paris. La date prévue, mais non confirmée, sera le 23 avril 2005.

Cette décision a été adoptée à 5 voix contre zéro.

Réunion terminée à 20h30.